



Association pour la *P*romotion de l'*H*istoire et de l'*A*rchéologie *O*rientales  
Université de Liège

*m é m o i r e s n ° 6*

## LE JOURNAL D'ANTOINE GALLAND (1646-1715)

LA PÉRIODE PARISIENNE

VOLUME I (1708-1709)



édité par

Frédéric BAUDEN et Richard WALLER

avec la collaboration de  
Michele ASOLATI, Aboubakr CHRAÏBI et Étienne FAMERIE  
pour l'annotation

Peeters  
Louvain · Paris · Walpole(MA)  
2011







**Le Journal d'Antoine Galland  
(1646-1715)  
La période parisienne  
Volume I (1708-1709)**

Illustration de couverture:

Portrait présumé d'Antoine Galland (1670) par Philippe de Champaigne.

Source : Bernard Dorival, *Supplément au catalogue raisonné de l'œuvre de Philippe de Champaigne* (Paris, 1992), fig. 32.



Publié avec le concours du Arts and Humanities Research Council (Grande-Bretagne)  
et de l'université de Liège



*Association pour la Promotion de l'Histoire et de l'Archéologie Orientales  
Université de Liège*

*mémoires n° 6*

LE JOURNAL D'ANTOINE GALLAND (1646-1715)  
LA PÉRIODE PARISIENNE  
VOLUME I (1708-1709)



édité par

Frédéric BAUDEN et Richard WALLER

avec la collaboration de  
Michele ASOLATI, Aboubakr CHRAÏBI et Étienne FAMERIE  
pour l'annotation

Peeters  
Louvain · Paris · Walpole(MA)  
2011







## *Avant-propos*

L'année 2004 n'est pas passée inaperçue aux yeux des spécialistes de la littérature, qu'elle soit française, arabe, ou autre. Trois siècles s'étaient écoulés depuis que le premier volume de ce qui allait devenir un succès planétaire – la traduction des *Mille et une nuits*, œuvre dont les personnages hantent désormais tous les médias et les arts (du livre à la bande dessinée, de la peinture au cinéma) sur tous les continents – était paru. Les colloques et les publications se sont multipliés. Rien qu'en France, on assista à la réédition de cette traduction dans la collection de poche Garnier-Flammarion<sup>1</sup> et à la publication des actes d'un colloque qui se tint la même année<sup>2</sup>, pour ne citer que ces deux exemples. Depuis lors, ce mouvement n'a fait que croître avec, pour apogée, l'entrée de l'œuvre dans la prestigieuse collection de la Pléiade<sup>3</sup>, aux côtés de la traduction du *Coran* et de l'*Autobiographie* d'Ibn Ḥaldūn (m. en 1406). Ironie du sort, cette œuvre sans auteur, longtemps décriée dans le monde arabe, se retrouve ainsi entre le texte sacré et l'ouvrage d'un grand penseur du Moyen Âge qui n'a pu les ignorer pour représenter les textes les plus emblématiques d'une littérature plus que millénaire.

Trois cents ans plus tôt, leur inventeur, Antoine Galland (1646-1715), était loin de se douter de la révolution qu'il allait susciter. Ce qui n'était pour lui que source de divertissement pour animer ses longues soirées – des fariboles pour reprendre sa propre définition – allait pourtant le propulser au devant de la scène, lui donnant ses entrées auprès des dames les plus en vue à la cour. Si sa préférence allait à ses travaux scientifiques, force est de constater que ceux-ci sont, pour la plupart, restés dans les placards où ils attendent toujours d'être redécouverts. Par bonheur, la dernière décennie a vu certains d'entre eux sortir de l'ombre, comme ses relations de voyage à Smyrne et au Levant. D'autres ouvrages, publiés de son vivant ou bien plus tard, ont également connu des rééditions ou des réimpressions.

Le tricentenaire a aussi eu le mérite de mettre en présence plusieurs spécialistes qui ont réfléchi au devenir de ces manuscrits et à la nécessité de se remettre à la tâche pour non pas rendre justice – Galland n'en a pas besoin – mais plutôt compte de sa prodigieuse activité et ainsi influencer sur la vision parfois simpliste que

---

<sup>1</sup> Éditée par Jean-Paul Sermain et Aboubakr Chraïbi avec de nombreux dossiers et annexes (3 vol.).

<sup>2</sup> Paris, Bibliothèque nationale de France, Collège de France, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle et Fondation Singer-Polignac, du 25 au 29 mai 2004. Aboubakr Chraïbi (éd.), *Les Mille et une nuits en partage* (Paris, 2004).

<sup>3</sup> Nouvelle traduction de Jamal Eddine Bencheikh et André Miquel (Paris, 2005-2006), 3 vol.

l'on peut avoir de ses intentions d'orientaliste. Nos efforts conjoints ont porté sur le *Journal* des années 1708-1715. Quel autre témoin pouvait mieux remplir ce rôle ? Lors du colloque de 2004, Janine Miquel, qui a consacré plusieurs années aux manuscrits du *Journal*, lançait un appel : « Dès ici, un vœu, instant : pour quand l'édition complète de ce texte inouï<sup>4</sup> ? ». Six ans plus tard, avec la publication de ce premier volume, nous sommes heureux d'avoir exaucé en partie ce vœu. Nous ne serons toutefois pleinement satisfaits que lorsque le projet aura été conduit à sa fin. Peut-être serons-nous à même de fêter un autre anniversaire en le concluant : le tricentenaire de la mort de Galland en 2015 ?

### *Remerciements*

De nombreuses personnes d'horizons divers et plusieurs institutions ont apporté leur soutien à cette entreprise. Sans leur aide, elle n'aurait pu être menée à son terme. Nous souhaitons, chacun à notre tour, les en remercier.

J'exprime ma reconnaissance aux collègues de l'université de Liège qui m'ont soutenu dans la mise sur pied de ce projet et m'ont aidé à de multiples reprises dans divers domaines : Françoise Tilkin, co-responsable du *Groupe d'étude du dix-huitième siècle de l'université de Liège* (GEDHS), qui accepta de consacrer une journée d'études FRS-FNRS en ecdotique moderne au *Journal d'Antoine Galland* (15 mars 2006) ; Pierre-Marie Gason, historien, bibliographe à la mémoire infailible et bibliophile généreux, heureux propriétaire des notes autographes de Martin Billet de Fanière qui nous ont apporté des éléments inédits sur la personne de Galland ; Vinciane Pirenne, historienne des religions sans qui ce projet n'aurait pas pu aboutir aussi vite ; Michel Malaise, égyptologue et spécialiste reconnu des *Isiaca* ; Richard Veymiers, chercheur au FNRS, pour sa connaissance fine des intailles antiques ; Jean Winand, égyptologue et son épouse Michèle Mertens pour des questions touchant à l'Antiquité et à l'Égypte pharaonique ; Franz Bierlaire, grand connaisseur d'Érasme ; enfin Paola Moreno, italienne et ardente avocate de la cause philologique dont l'aide fut déterminante pour résoudre l'imbroglio des manuscrits de Pétrarque et de Boccace.

Les collègues étrangers n'ont pas été en reste dans cette grande aventure et il m'est particulièrement agréable de leur témoigner ma gratitude : Margaret Sironval, qui a consacré plusieurs années de sa carrière à Antoine Galland et aux *Mille et une nuits* et qui procuré son aide pour la question des portraits présumés de Galland ; Laurent Bricaud, professeur à l'université de Toulouse II-Le Mirail, pour sa connaissance approfondie des *Isiaca* ; Francis Richard, directeur

<sup>4</sup> Janine Miquel, « Le *Journal* (1708-1715) d'Antoine Galland (1646-1715) », dans *Les Mille et une nuits en partage*, éd. Aboubakr Chraïbi, p. 331.

scientifique de la BULAC, pour qui l'histoire du fonds des manuscrits persans à la BnF n'a plus de secret ; Irmeli Perho, chercheuse à la Bibliothèque royale de Copenhague, pour m'avoir aidé à identifier les savants d'origine nordique ; Alastair Hamilton, professeur au Warburg Institute, pour m'avoir mis sur la bonne piste pour certaines questions touchant à l'histoire des idées ; Benoît Grévin, chargé de recherche au CNRS, qui a essayé de démêler l'écheveau d'un manuscrit contenant une collection de textes ; Frédéric Hitzel, chargé de recherche au CNRS et à l'ÉHÉSS, ottomaniste et fin connaisseur des relations franco-ottomanes ; Jérôme Lentin, professeur à l'INALCO et inventeur du récit de voyage de Ḥannā ; Ludvik Kalus, professeur à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV) et à l'ÉPHÉ (IV<sup>e</sup> section), pour avoir répondu à mes questions touchant aux intailles islamiques ; Isabelle Nathan (Archives du Ministère des affaires étrangères), qui n'a pas ménagé son temps pour m'aider à retrouver l'identité d'un émissaire ottoman à Paris à la fin de l'année 1708 ; Mikael Persenius, bibliothécaire à l'université d'Uppsala, qui m'a confirmé que les manuscrits de Sparwenfeld y sont toujours conservés ; Annie Berthier (département des manuscrits orientaux, BnF) pour sa disponibilité ; Ariane James-Sarazin, spécialiste de Hyacinthe Rigaud, pour avoir répondu à mes questions touchant l'authenticité du portrait présumé de Galland qui lui est attribué et enfin Michael Carter, professeur honoraire à l'université de Sidney, spécialiste de l'histoire de la langue arabe, qui m'a permis d'identifier les ouvrages de lexicographie cités par Galland dans sa *Harangue*.

Les quatre années qui viennent de s'écouler m'ont permis d'apprécier la science ainsi que la gentillesse de mon collaborateur et compagnon d'aventure sans qui rien n'eût été possible. Qu'il trouve ici l'expression de toute ma reconnaissance. Enfin, ma dette est grande envers mon épouse, Antonella Ghersetti, qui n'a pas ménagé ses efforts pour soutenir cette entreprise aussi bien moralement que pratiquement.

L'édition que le lecteur a entre les mains a été préparée grâce au logiciel *Classical Text Editor*. Son concepteur, Stefan Hagel (Österreichische Akademie der Wissenschaften), sans lequel il m'eût été difficile d'aboutir au présent résultat, fut une ressource précieuse en de multiples occasions. Mes nombreuses interrogations ont toujours reçu une réponse rapide et circonstanciée. Qu'il soit ici remercié pour sa disponibilité et son ingéniosité.

L'université de Liège a appuyé ce projet dès sa conception en octroyant plusieurs crédits à la recherche. Qu'elle trouve ici la marque de mon obligation à son égard. D'autres institutions ont soutenu mes travaux en me permettant d'accéder à leurs collections. Citons, entre autres, la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque de l'Institut de France, la bibliothèque du Collège de France, les

Archives du Ministère des affaires étrangères à Paris, la Bibliothèque royale de La Haye, la bibliothèque de l'All Souls College et la Bodleian Library à Oxford.

Frédéric Bauden

Je tiens à remercier vivement de leur aide dans la réalisation de ma part dans cet ouvrage mes anciens collègues à l'université de Liverpool, Alan Millard et Ken Kitchen, hébraïsant et égyptologue renommés ; Fiona Maguire, éditeur adjoint du *Bulletin of Hispanic Studies* ; Alan Howe et Guy Snaith, savants dix-septémistes, ainsi que le docteur Pierre Lile de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse ; mes collègues françaises Lise Andries du CNRS à Paris et Catherine Volpilhac-Augier de l'ENS à Lyon ; John O'Brien de Royal Holloway, Université de Londres, qui m'a prêté une épaule fort efficace au tout début de cette entreprise gallandienne et Manuel Couvreur, savant dix-huitémiste et, de surcroît, gallandiste enthousiaste, de l'université libre de Bruxelles. Martine le Goff-Marquez, conservateur de la bibliothèque municipale de Noyon et Jocelyne Deschaux, conservateur à la bibliothèque municipale de Toulouse, m'ont éclairci sur divers aspects de la vie noyonnaise et du travail d'Antoine Galland. Mireille Lamarque et son prédécesseur, Anne-Marie Laffitte-Larnaudie, conservateurs en chef des archives de l'Institut de France, et surtout J. Ben Zerrouk, archiviste de l'Institut, dont l'aide et l'appui, secondés par l'ombre réconfortante et stimulante de Georges Clemenceau, ont tant facilité mes recherches dans les beaux fonds des mêmes archives. Je suis on ne peut plus reconnaissant à Jean-Philippe Garric et à Valérie Nègre, grands historiens de l'architecture, dont la générosité en m'offrant pendant plusieurs années de suite un hébergement aoûtien m'a permis de poursuivre, dans les meilleures conditions, mes recherches parisiennes. Enfin, *last but not least*, je dois un remerciement tout exceptionnel à ma femme, Catherine, toujours prête à suppléer à mes défaillances linguistiques et à qui je dédie ma part dans cet ouvrage.

Je remercie le Arts and Humanities Research Council britannique dont la subvention a permis que je sois remplacé pendant un semestre dans mon emploi à l'université de Liverpool et que j'achève ainsi les derniers travaux aboutissant à la publication de ce premier volume du *Journal* d'Antoine Galland.

Je suis heureux de pouvoir profiter aussi de cette occasion pour remercier publiquement mon collaborateur, Frédéric Bauden, du travail ingrat qu'il a assumé de si bonne volonté en voulant bien traduire mes annotations dont la majeure partie étaient originellement en anglais.

Richard Waller

Il nous est aussi particulièrement agréable d'adresser nos plus vifs remerciements à Andrew Brown et Ulla Köllving, spécialistes renommés de Voltaire,

pour nous avoir mis en contact l'un avec l'autre et avoir ainsi permis le démarrage de notre entreprise. Notre gratitude va aussi à É. Famerie et B. Stasse qui ont accepté de relire cette introduction.



## Introduction

Quelle masse de papiers, de correspondances, de notes, de travaux manuscrits repose encore, inédite, dans les fonds de nos bibliothèques ? « L'histoire de l'érudition européenne au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle sera-t-elle jamais écrite ? », s'interrogeait en conséquence Bruno Neveu dès 1966<sup>5</sup>. En un demi-siècle, la situation a peu changé. L'historien qui cherche à retracer, à analyser et à comprendre le mouvement des idées et leur circulation dans la République des Lettres et, à travers elles, la construction intellectuelle de l'érudit, n'a toujours d'autre choix que de se transformer en rat de bibliothèque. Certes, toute cette masse ne mérite pas d'être publiée, mais ce sur quoi Neveu insistait était la nécessité de porter à la connaissance du plus grand nombre les textes qui peuvent se révéler les plus utiles pour cette entreprise. L'un de ceux-ci est indéniablement le *Journal* d'Antoine Galland pour les années 1708-1715.

Pourtant, ce texte nous est connu depuis 1847, année où des extraits furent publiés pour les années 1710-1715 – le carnet contenant 1708-1709 n'était apparemment pas venu à la connaissance de l'éditeur qui n'en dit mot – dans une revue à vocation encyclopédique<sup>6</sup>. Cette sélection ne rendait pas vraiment toute son importance à ce document et n'avait d'autre prétention que de donner à « ceux-là même qui, dans leurs lectures, recherchent moins l'instruction que l'agrément ... un recueil choisi de ces innombrables notes, écrites à la hâte, le soir vraisemblablement, après de laborieuses journées, mais où l'abandon et la négligence ne font pas toujours disparaître le trait et un certain art de bien raconter<sup>7</sup> ». Le divertissement que l'on était en droit d'espérer du traducteur des *Mille et une nuits* l'emportait ainsi sur l'intérêt historique de ses notes.

L'orientaliste Herman Zotenberg (1836-1894) fut le premier à en révéler toute la portée en 1887<sup>8</sup>. Son but était pourtant très limité par rapport à celui de Neveu : démontrer quelle avait été la source, ignorée jusque-là, de Galland pour quelques-uns des contes les plus renommés des *Mille et une nuits* tels la *Lampe*

<sup>5</sup> « La Vie érudite à Paris à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle d'après les papiers du P. Léonard de Sainte-Catherine (1695-1706) », *Bibliothèque de l'École des Chartes* CXXIV (1966), reproduit dans *id.*, *Érudition et religion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1994), p. 25.

<sup>6</sup> « Journal inédit de Galland, 1710-1715 », *Nouvelle revue encyclopédique* III (1847), p. 307-320 et 479-488.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 307.

<sup>8</sup> Herman Zotenberg, « Notice sur quelques manuscrits des *Mille et une nuits* et la traduction de Galland », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* 28 (1887), p. 167-320.

*d'Aladdin et Ali Baba* : ce n'était autre qu'une source orale nommée Ḥannā dont Galland avait tiré des résumés annotés dans son *Journal*. Zotenberg mit ainsi fin à de multiples spéculations sur d'hypothétiques manuscrits dont Galland aurait pu se servir et qui étaient introuvables. Son attention avait peut-être été attirée par la publication qu'avait donnée, six ans plutôt, Charles Schefer d'une autre partie du *Journal* conservée pour les années 1672-1673 et qui se rapporte à son séjour à Istanbul<sup>9</sup>.

Toutes ces publications suscitèrent la curiosité d'un autre fonctionnaire de la Bibliothèque nationale, le conservateur du département des manuscrits, Henri Omont (1857-1940). Ses précédentes publications l'avaient déjà amené à se pencher sur l'orientalisme et notamment sur son apport à la richesse des fonds parisiens en manuscrits<sup>10</sup> mais, en 1918, il acquit pour le compte de la Bibliothèque nationale le manuscrit de l'autobiographie de Galland<sup>11</sup>. De là naquit peut-être l'idée de profiter de cette nouvelle acquisition pour publier des extraits du *Journal* dit « parisien », ainsi intitulé pour le différencier de celui publié par Schefer quarante ans plus tôt<sup>12</sup> ? Son édition, pour fragmentaire qu'elle fût, sut révéler pour la première fois l'ampleur du texte. Elle n'était cependant pas dépourvue de défauts et ce malgré l'expérience d'Omont en tant que paléographe et éditeur de textes. Schwab en releva certains<sup>13</sup>. Abdel-Halim fut plus critique et ses arguments méritent d'être cités dans leur entier :

« Quelques défauts cependant déparent le travail d'Henri Omont. Le premier doit être attribué à son ignorance des langues orientales vivantes, arabe, turc et persan : de nombreux passages du *Journal* comportent en effet des citations et des titres d'ouvrages en leurs caractères originaux. L'éditeur se contente en ce cas de la transcription ou de la traduction latine donnée par Galland, omettant sciemment les caractères orientaux et ne les signalant par aucune indication typographique. Dans sa copie des notes du 22 décembre 1708, il confond même entre deux ouvrages cités, présentant le titre du premier comme une variante du second. Bien que rares, des erreurs de lecture peuvent être relevées, ainsi que certaines confusions dans les

<sup>9</sup> *Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à Constantinople (1672-1673)*, éd. Charles Schefer (Paris, 1881), 2 vol. Cette édition a fait l'objet de deux réimpressions anastatiques : la première en deux volumes (Frankfurt, 1994) et la seconde en un volume avec un autre titre, trompeur, choisi par l'éditeur commercial (*Voyage à Constantinople : 1672-1673* [Paris, 2002], avec préface de Frédéric Bauden). C'est à cette dernière que nous faisons systématiquement référence, sauf mention contraire.

<sup>10</sup> Henri Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1902), 2 vol.

<sup>11</sup> Voir *infra*, p. 106.

<sup>12</sup> *Journal parisien d'Antoine Galland (1708-1715), précédé de son autobiographie (1646-1715)*, édition Henri Omont (Paris, 1920).

<sup>13</sup> P. 26.

noms propres et des corrections mineures mais faites sans aucune marque ou note indicative.

Mais le reproche le plus grave consiste dans le choix arbitraire des extraits présentés. ... En fait, deux thèmes retiennent presque exclusivement l'attention du conservateur de la Bibliothèque Nationale, auteur des *Missions archéologiques françaises en Orient* : les notes relatives aux ouvrages rares et manuscrits, aux bibliophiles, bibliothécaires et libraires, à la Bibliothèque du roi et au Cabinet des médailles ; et celles qui contiennent quelques indications sur les voyageurs occidentaux en Orient et les curiosités qu'ils en rapportent. Assez rares sont les extraits concernant la vie de l'auteur lui-même. La préface promettait également que seraient relevées "toutes les mentions relatives à sa traduction des *Mille et une nuits*". Un bon nombre de ces mentions – et non des moins importantes – sont cependant passées sous silence et la plupart de celles rapportées n'intéressent que la publication du livre et les difficultés de Galland avec ses deux éditeurs, Barbin et Delaulne.

Curieuse conséquence de cette publication fragmentaire, un biographe de Baluze, la prenant pour unique garant, accuse Galland de s'être désintéressé du sort de son collègue au Collège royal à la suite de sa disgrâce survenue en 1710 : "Galland n'avait plus rien à dire, plus rien à apprendre de son ancien ami", écrit-il, "il se tint sur la réserve, eut peur de se compromettre, cessa toutes relations<sup>14</sup>". Mais Omont n'avait pas donné tous les passages du *Journal* où Baluze est nommé. Dans le manuscrit des années 1711-1714 figurent des notes encore inédites concernant le grand érudit et les nouvelles de son exil. Elles montrent la sincérité de Galland dans ses amitiés et, à cet égard, son peu de souci de "se compromettre<sup>15</sup>". »

De cette critique, nous pouvons retenir que la sélection opérée par Omont gommait la personne de l'auteur même. Janine Miquel avait très bien compris cette lacune qu'elle a essayé de combler par deux publications mettant l'accent sur l'importance du *Journal* pour étudier la personne et la personnalité de Galland<sup>16</sup>. Sa récente édition d'un choix de passages du *Journal* de 1708 à 1715, classés par thèmes, abonde dans ce sens : remettre Galland au cœur de son diaire<sup>17</sup>.

<sup>14</sup> René Fage, *Un Ami de Baluze : l'orientaliste Antoine Galland* (Brive, 1920), p. 22.

<sup>15</sup> Abdel-Halim, p. 417-418.

<sup>16</sup> Janine Miquel-Ravenel, « À la rencontre d'Antoine Galland, premier traducteur des *Mille et une nuits* », *Arabica* 41 (1994), p. 147-161 ; *ead.*, « Le *Journal* (1708-1715) d'Antoine Galland (1646-1715) ».

<sup>17</sup> *Ead.*, *Antoine Galland : inventeur des « Mille et une nuits »* (Paris, 2009).

De ce passage en revue, une constatation s'impose : le *Journal* est le fruit de l'activité d'un homme du XVII<sup>e</sup> s. dont les centres d'intérêt étaient multiples et que personne de nos jours n'est à même de traiter seul. C'est la raison pour laquelle, en 2006, dans le cadre du Groupe de contact du FRS-FNRS en Ecdotique moderne à l'Université de Liège, le projet d'une édition critique du *Journal* d'Antoine Galland fut mis sur pied. Cette journée d'études permit à plusieurs spécialistes dans des domaines divers de prendre en compte les multiples difficultés qui se présenteraient et, surtout, de rassembler des forces vives qui accepteraient de prendre part à ce projet. Il nous est vite apparu qu'une édition critique qui tînt compte des spécificités du texte s'imposait et que l'annotation devrait répondre aux attentes du lectorat. Richard Waller et Frédéric Bauden ont pris la direction de l'équipe ainsi constituée, répartissant les tâches propres à chacun. Nous avons d'évidence opté pour un morcellement du texte étant donné son ampleur (deux mille deux cent quarante-cinq jours, un peu plus de mille cinq cents pages !) : chaque volume devant couvrir deux années, ce seront donc quatre volumes qui paraîtront suivis d'un cinquième d'index accompagnés de la bibliographie générale. Nous avons pris le parti de choisir comme base de l'édition le texte que Richard Waller avait déjà dactylographié dans son entier<sup>18</sup>. Tous deux, nous avons collationné ce texte avec l'original et le microfilm en adoptant des critères auxquels nous avons tenté de rester fidèles jusqu'au bout. L'annotation fut répartie entre les différents membres de l'équipe en fonction de leur spécialité : Aboubakr Chraïbi, maître de conférences à l'INALCO (Paris), accepta de rédiger les notes relatives au domaine des *Mille et une nuits* et des contes en général ; Étienne Famerie, professeur à l'université de Liège, s'est concentré sur tout ce qui touchait à l'antiquité tandis que Michele Asolati, chercheur à l'université de Padoue, a pris en charge le dossier de la numismatique antique. Le reste des notes est l'œuvre de Richard Waller et de Frédéric Bauden, chacun en fonction de ses intérêts, même si ceux-ci se sont souvent entrecroisés.

Notre souci étant de rendre le *Journal* à Galland, nous avons pensé que l'appellation *Journal parisien* par lequel il est connu depuis la publication d'Omont était réductrice et ne rendait pas justice à son auteur. Ce journal s'inscrit dans la droite ligne de celui conservé pour les années 1672-1673 et nous avons donc préféré les rassembler sous un même titre générique *Le Journal d'Antoine Galland (1646-1715)* en précisant la période considérée (*La période parisienne*). Le premier volume qui paraît aujourd'hui regroupe donc la partie conservée pour 1708 (à partir du 24 novembre) et toute l'année 1709. Après ce qui dut être une *annus horribilis* pour Galland avec la perte de son emploi chez Foucault, cette dernière peut être considérée comme une *annus mirabilis*. Deux événements majeurs la marquent en effet : l'accession à la chaire de langue arabe au Collège

<sup>18</sup> Janine Miquel avait accompli le même travail dès 1983, mais en modernisant l'orthographe. Nous la remercions de nous avoir communiqué son édition et espérons qu'elle trouvera dans ce volume et ceux qui sont à venir un résultat qui soit à la hauteur de ses espérances.

royal, qui aurait dû mettre notre savant à l'abri du besoin – il dut vite déchanter –, et la rencontre avec l'Alépin Ḥannā.

Malgré son intérêt, le *Journal* a suscité peu d'études jusqu'à présent<sup>19</sup>. Notre espoir est que sa publication contribue à une meilleure connaissance de ce texte, de son auteur ainsi que de son environnement. Son intérêt, par exemple, est certain pour l'histoire de l'Académie. À ce titre, il nous faut bien contredire H. Omont quand il affirmait que le *Journal* « n'ajoute rien, en général, à ce que nous apprennent les procès-verbaux des séances ou l'*Histoire de l'Académie*<sup>20</sup> ». Notre annotation fait suffisamment ressortir que les deux se complètent ou se contredisent parfois. Quant aux annotations relatives aux médailles et aux jetons, le *Journal* fournit des détails qui ne sont plus toujours disponibles dans d'autres sources. Malgré près de quatre siècles de doctes publications dans ce domaine, les numismates y trouveront encore leur compte, certaines monnaies décrites par Galland étant quelquefois uniques. En outre, ses remarques permettront aussi de connaître l'histoire de la découverte d'un exemplaire particulier ou de son parcours d'une collection à l'autre, ce qui n'est pas négligeable. Galland fut aussi

<sup>19</sup> Malgré le relativement récent renouveau d'intérêt pour le sujet, il est remarquable combien l'abondante matière fournie par l'ouvrage magistral d'Abdel-Halim et l'édition (dactylographiée) par le même auteur de la *Correspondance* a peu servi aux universitaires et chercheurs dans le domaine de la République des Lettres aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. À part de maigres références aux fragments publiés par Henri Omont, le *Journal*, amplement signalé par ces ouvrages, et même la *Correspondance* restent des mines inexploitées par un groupe important de publications : Paul Dibon, « Les Échanges épistolaires dans l'Europe savante du XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue de Synthèse* LXXXI-LXXXII (1976), p. 31-50 ; Françoise Bléchet, « L'Abbé Bignon, Bibliothécaire du Roy, et les milieux savants en France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Buch und Sammler. Private und öffentliche Bibliotheken im 18. Jahrhundert* (Heidelberg, 1979), p. 53-66 ; Maarten Ultee, « The Republic of Letters : Learned Correspondence, 1680-1720 », *The Seventeenth Century* II (1987), p. 95-112 ; Blandine Barret-Kriegel, *La Défaite de l'érudition* (Paris, 1988) ; Françoise Waquet, *Le Modèle français et l'Italie savante : conscience de soi et perception de l'autre dans la République des Lettres (1660-1750)* (Rome, 1989) ; ead., « Qu'est-ce-que la République des Lettres ? Essai de sémantique historique », *Bibliothèque de l'École des Chartes* CXLVII (1989), p. 473-502 ; Elizabeth Eisenstein, *Grub Street Abroad : Aspects of the French Cosmopolitan Press from the Age of Louis XIV to the French Revolution* (Oxford, 1992) ; Bruno Neveu, *Érudition et religion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1994) ; Anne Goldgar, *Impolite Learning : Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750* (New Haven and London, 1995) ; Hans Bots et Françoise Waquet, *La République des Lettres* (Paris, 1997) ; Chantal Grell, *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle (1654-1715)* (Paris, 2000), où Galland est cité, mais seulement du point de vue de son existence matérielle dont les détails sont pris surtout dans son éloge par Gros de Boze et où il n'y a rien qui dénote une connaissance du *Journal*. Marie Veillon, « Antoine Galland, ou la vie d'un antiquaire dans la "République Médallique" », dans *Médailles et antiques I. Trésors monétaires. Supplément 2* (Paris, 1989), p. 31-48, se sert abondamment de la *Correspondance*, mais ne mentionne pas la version manuscrite du *Journal*, pas plus que Thierry Sarmant, *La République des médailles* (Paris 2003), livre qui, par ailleurs, fourmille d'informations précieuses. Je remercie R. Waller pour les références citées dans cette note.

<sup>20</sup> Omont, p. 3.

bibliophile, même si ses maigres et hypothétiques revenus ne lui permettaient pas d'assouvir sa passion des livres à l'image de ses employeurs. Ses fonctions comme bibliothécaire lui donnèrent l'occasion d'apprécier les belles éditions anciennes et son œil avisé ne s'est pas affaibli quand il a dû vivre à son propre compte. Le *Journal* fournit donc de nombreux détails qui sont précieux pour retracer l'histoire d'un manuscrit, d'un imprimé ou d'une bibliothèque. Enfin, les historiens de l'art apprécieront les mentions d'objets qu'il ne leur est pas toujours facile de localiser dans le temps. Les notes de Galland satisferont leur souci de remonter dans l'histoire des collections pour identifier un objet particulier.

Pour introduire le lecteur à une matière aussi dense, il nous fallait attirer son attention sur certains points. L'histoire du *Journal* en tant que tel, d'abord. F. Bauden s'est attelé à la tâche en essayant de retracer cette histoire à partir des maigres données disponibles. La nature même du *Journal*, quant à elle, fait l'objet d'une étude de R. Waller qui pose à juste titre la question : « ce journal est-il intime et si oui, dans quelle mesure ? ». Nous nous devons ensuite de retracer les moments forts de la vie de Galland qui précèdent la partie conservée du *Journal*. Pour ce faire, nous n'avions nulle intention de raconter sa vie, les travaux d'Abdel-Halim et de Schwab étant amplement détaillés et documentés. La découverte d'éléments inédits depuis ces deux publications a toutefois permis à F. Bauden de particulariser et préciser certains événements à la lumière de ces derniers. Les années 1706-1708 sont ensuite retracées brièvement pour replacer Galland dans son contexte, c'est-à-dire celui qui précède la partie conservée du *Journal*. Le monde érudit dans lequel Galland évoluait et la corollaire – les conditions de vie matérielle de ce savant – font l'objet d'une étude de R. Waller où il souligne le contraste qui ne peut que frapper quand on considère la position qu'il occupa dans la société et la précarité dans laquelle il vécut jusqu'au bout. Enfin, A. Chraïbi se devait de détailler l'impact de la traduction des *Mille et une nuits* sur la littérature française d'abord, mondiale ensuite, y compris, paradoxalement, arabe et d'aborder la question des sources, qui est au cœur de ce volume pour l'année 1709. Enfin, des annexes rassemblant des documents inédits pour la plupart (comme les notes de Martin Billet de Fanière) ou qui sont édités ici pour la première fois (telle la *Harangue* préparée par Galland pour sa prise de chaire au Collège royal en 1709) éclairent certains points abordés dans l'introduction ou dans les notes.

Frédéric Bauden

*Histoire d'un journal*

Tant pour Omont que pour Abdel-Halim et Schwab, Galland commença de tenir un diaire au moins à partir de 1669, première attestation de l'existence de notes de ce genre, et il s'astreignit à cette activité jusqu'à sa mort<sup>21</sup>. Pour eux, l'activité du diariste se poursuivit sans interruption pendant près de 46 ans et ce sont donc une cinquantaine de carnets qui durent ainsi être noircis.

De ce prétendu journal d'une vie, que nous reste-t-il ? Quelques années heureusement réparties entre le début d'une carrière prometteuse et la fin d'une vie bien remplie. Le premier fragment couvre les années 1672-1673, lesquelles correspondent au premier séjour en Orient qui s'est étendu d'août 1670 au début de l'année 1675. Le second, au volume plus conséquent, débute en 1708 et se clôt deux semaines avant l'issue fatidique (1715). Tout de suite, une question : dans l'intervalle qui sépare les deux fragments, Galland a-t-il abandonné son activité de diariste ? Plusieurs indices nous portent à croire le contraire. Notons, avant tout, qu'aucun de ces deux recueils n'est complet. Si le premier commence le 1<sup>er</sup> janvier 1672, il se termine, *ex abrupto*, le 30 septembre 1673. Galland a bien écrit le nom et la date du jour (« Le samedi trentiesme<sup>22</sup> ») sans ajouter quelque note que ce soit, si bien que c'est le jour d'avant qui fait office d'ultime notule. Le second recueil présente la même caractéristique qui ne touche pas ici la fin mais le début : le *Journal* s'ouvre avec la date du 24 novembre 1708 tout en haut du recto du premier feuillet. Dans le premier cas comme dans le second, tout laisse à penser que Galland entreprit de suspendre et de reprendre la rédaction de son *Journal* à des dates précises sans qu'aucune raison explicite en soit donnée. À tout le moins, pour 1673, savons-nous que Galland abandonne le style du journal au profit de la lettre qui se fait relation de voyage, comme il l'annonce lui-même à l'un de ses fidèles correspondants du moment, Nicolas Petitpied (1627-1705), qui fut son protecteur dès son arrivée à Paris (1661) jusqu'à son départ pour Constantinople (1670) :

« Vous serès bien aise d'estre adverti que je quitterai le stile ordinaire de mon Journal pour vous adresser toujours néantmoins suivant la daste des jours le voiage que nous allons faire en forme de lettres que je vous envoieai aux occasions qui se présenteront pendant

<sup>21</sup> Omont, p. 2 ; Schwab, p. 33 ; Abdel-Halim, p. 416.

<sup>22</sup> *Voyage à Constantinople*, p. 162 (2<sup>de</sup> pag.).

I

1709

1. de Janvier -

Le matin, comme il estoit chez M<sup>r</sup> l'Abbe' Bignon pour avoir l'honneur de lui faire mon compliment sur le commencement de l'année M<sup>r</sup> Herriot me fit preser de l'empreinte d'une bagne qui appartenoit a M<sup>r</sup> de Pons chatelain, qui m'a voit desja est<sup>re</sup> montrée le mesme iour at Abbaye de St. Germain Despres, par D. Bernard de Montfaucon. Il m'en monstra en mesme tems la bagne montrée en 01, ouvrage de Turquie, dont la pierre estoit d'un tres beau caispe oriental.

L'Empreinte representoit au milieu du champ le signe du sagittaire au milieu du champ, de droit a gauche, representant sous la figure d'un Centaure qui tire de l'arc, avec une estoile au dessus de la teste.

A droit, derrière le sagittaire, il y avoit deux testes, l'une au dessus l'autre au dessous, les deux tourne a gauche, la premiere d'un homme casqué sans barbe, qui me parut estre le Dieu Mars; La seconde, de femme, que le po<sup>te</sup> pour Venus. A gauche, il y avoit de mesme deux testes, l'une au dessus de l'autre, toutes de gauche a droit; Les premieres d'un homme nu, orné de la fleur de lotus

Fig. 1. Le début du Journal pour l'année 1709 (ms. f. fr. 15277, p. 1)

### *La préhistoire du journal intime*

Ouvrant un colloque en 1975 sur le genre du journal intime, Michel Gilot disait :

« Comme on le sait (depuis que le docteur Bartholo nous l'a appris), le XVIII<sup>e</sup> siècle nous a légué, entre autres, la liberté de penser, l'électricité, "l'inoculation, le quinquina, l'encyclopédie et les drames" ... Dans le même esprit, on serait tenté d'ajouter que nous devons au XIX<sup>e</sup> s. Karl Marx, Victor Hugo, le mal du siècle et le journal intime ... Face à ce phénomène, un dix-huitémiste moyen s'imaginerait, pour un peu, sortir d'une préhistoire »<sup>59</sup>.

Les congressistes qui l'ont suivi n'ont, effectivement, pas traité d'écrivains plus anciens que Benjamin Constant<sup>60</sup>. Gilot s'est quand même aventuré jusqu'à proposer un prototype du journal intime dans les dernières années de l'Ancien Régime, époque où « le moi » aurait commencé à se faire valoir. Nous allons essayer de pousser plus en arrière cette identification de prototype. Prenons, pour commencer, la problématique identifiée par Béatrice Didier : « le mot "journal" suppose seulement une pratique au jour le jour ... pour le critique, le mot "journal" est moins fuyant, moins irritant que le mot "intime"<sup>61</sup> ». Certes le *Journal* de Galland satisfait on ne peut mieux à ce premier critère, ce qui est loin d'être le cas chez d'autres écrivains qui se sont octroyé, ou aux textes desquels les éditeurs posthumes ont accordé le titre de « journal ». Si l'abbé de Choisy obéit fidèlement à la consigne, dans son *Journal du voyage de Siam* (déjà en 1687), il est bien le seul. Son livre fait partie d'un des deux groupes principaux d'écrits dits personnels, parce qu'ils constituent le reportage d'un témoin : le récit de voyage. D'autres exemples du genre, tels Montaigne, Michel Nau<sup>62</sup> et l'auteur anonyme d'un manuscrit détenu par la bibliothèque municipale de Noyon<sup>63</sup>, quittent la

<sup>59</sup> Victor Del Litto (éd.), *Le Journal intime et ses formes littéraires. Actes du Colloque de septembre 1975* (Genève, 1978), p. 1.

<sup>60</sup> À part la communication de J. Rustin qui, justement, refusait à *La Religieuse* de Diderot l'élément « diariste » que Georges May avait attribué à ce roman mémoires/épistolaire.

<sup>61</sup> *Le Journal intime* (Paris, 1976), p. 8.

<sup>62</sup> *Voyage nouveau de la Terre-Sainte, enrichi de plusieurs remarques particulières qui servent à l'intelligence de la Sainte Écriture. Et de diverses réflexions chrestiennes qui instruisent les âmes dévotes dans la connoissance & l'amour de J. C.* (Paris, 1679).

<sup>63</sup> Il s'agit du manuscrit n° (12)45, portant le titre de *Voyage de Terre sainte*, qu'abrite la splendide bibliothèque capitulaire dont parle Galland dans son journal à la date du 6 novembre 1709.

précision journalière dès que leur voyage se convertit en séjour. Ainsi Montaigne indique chaque descente d'auberge après un trajet d'un jour mais lorsqu'il s'arrête plus longtemps, par exemple à Rome, le passage du temps s'estompe. Nau et l'anonyme de Noyon, une fois arrivés à destination, perdent la notion du temps, se laissant prendre par un besoin plus pressant : la description de la Terre Sainte et l'évocation de l'endroit en tant que lieu de mémoire biblique dans un but didactique. Par ailleurs, chez Paul Lucas et Joseph Pitton de Tournefort<sup>64</sup>, par exemple, les dates du parcours, loin de fournir une structure sous-jacente à l'ouvrage, sont au mieux notées en passant. En revanche, le second groupe s'articule carrément sur une armature chronologique. Le marquis de Dangeau, Jean Buvat<sup>65</sup> et Mathieu Marais<sup>66</sup> axent leurs descriptions des événements et des personnages contemporains nettement sur une armature de jours qui se succèdent en file indienne presque sans interruption, méritant pleinement ainsi leur titre de « journal » dans le sens restreint qu'emploie Didier. En revanche, ils sont loin de répondre à la dénomination « intime », si fuyante que soit la définition de ce terme. Au fond, ce sont plutôt des chroniques, l'auteur étant presque aussi absent de son ouvrage qu'un moine rapportant dans un monastère européen à l'époque carolingienne les dégradations des Normands ou les bouleversements politiques du monde extérieur. Le « je » y est évité, sinon systématiquement (Marais surtout l'emploie, mais à d'assez longs intervalles), du moins de façon générale, les auteurs se voulant objectifs<sup>67</sup>. À tel point qu'un ouvrage de mémoires comme celui de Saint-Simon, d'où la première personne est également – relativement – absente, rédigé des décennies après les événements rapportés et faisant peu de cas d'une chronologie précise, révèle pourtant bien plus clairement la personnalité de son auteur, et est même connu et lu en grande partie pour cela.

Car le caractère intime du journal dépend finalement de la présence tangible de son auteur. Évidemment, on perçoit le caractère de l'écrivain malgré l'objectivité plus ou moins voulue de son texte. Nous voyons bien le train de vie, les goûts, les préjugés du parlementaire bourgeois qu'était Marais<sup>68</sup>, une personnalité semblable, mais somme toute moins attachante, moins intéressante surtout, chez Barbier, le courtisan aristocrate chez Dangeau, le petit bourgeois besogneux chez Buvat, mais ce ne sont pas là des indices suffisamment importants pour que nous qualifions leurs ouvrages d'« intimes ». Ils ne se confient pas à leurs journaux, n'en sont pas le centre. Un premier indice très ostensible de la place

<sup>64</sup> *Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du Roy, contenant l'histoire ancienne et moderne de plusieurs isles de l'Archipel, de Constantinople, des côtes de la Mer noire, de l'Arménie, de la Géorgie, des frontières de Perse et de l'Asie mineure* (Lyon [et Paris], 1717). Pour les récits des trois voyages de Lucas, édités par Henri Duranton, voir notre *Bibliographie*.

<sup>65</sup> *Journal de la Régence, 1715-1723*, éd. Émile Campardon (Paris, 1865).

<sup>66</sup> *Journal de Paris (1715-1727)*, éd. Henri Duranton et Robert Grandroute (Paris, 2004). Pour Dangeau, voir notre *Bibliographie*.

<sup>67</sup> Surtout Buvat qui pensait, en historiographe de la Régence, vendre son manuscrit au gouvernement.

<sup>68</sup> Voir l'*Introduction* de l'édition de Duranton et Grandroute, surtout p. 16-27.

*Esquisse biographique*

« Écrire une nouvelle biographie d'Antoine Galland laisserait supposer la découverte de récents témoignages sur sa vie<sup>88</sup>. »

Ces propos, tenus par une spécialiste qui lui a consacré plusieurs années de recherches, n'en prennent que plus de poids quand on considère le travail qui fut accompli par deux de ses biographes, voici près d'un demi-siècle. De ce point de vue, 1964 fut une année prospère, puisqu'elle vit la parution de deux ouvrages tout entiers consacrés à la personne et à l'œuvre de Galland.

Le premier, destiné à éclairer les futurs lecteurs d'une édition bibliophilique des *Nuits*, était le fruit d'un véritable travail d'enquête dans les archives et les cabinets de manuscrits. Son auteur, Raymond Schwab, avait commencé ses recherches au début des années cinquante et la mort, qui le surprit en 1956, l'empêcha de mener son projet à son terme. Toujours est-il que le manuscrit fut édité par des admirateurs huit ans plus tard, effort d'autant plus louable qu'ils savaient qu'ils ne pouvaient se substituer à l'auteur pour l'établissement des notes. L'ouvrage, d'une grande verve, pêche donc par un défaut : aucun des faits avancés par Schwab n'est appuyé par les références qui sont de règle.

Vers la même époque, un étudiant, Mohamed Abdel-Halim, décidait de consacrer une thèse de doctorat à l'homme et à son œuvre sous la direction de René Pintard et Frédéric Deloffre<sup>89</sup>. Ne négligeant aucune source, considérant les manuscrits disséminés en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, il parvint à produire un ouvrage qui est toujours considéré comme la référence incontournable sur notre homme et sa production<sup>90</sup> et pour cause : rares furent les documents qui échappèrent à son acribie. Abdel-Halim, malgré les mérites et le succès de sa

<sup>88</sup> Margaret Sironval, « Portrait d'un humaniste du XVII<sup>e</sup> siècle : Antoine Galland », dans *L'Orient au cœur en l'honneur d'André Miquel*, éd. Floréal Sanagustin *et al.* (Paris, 2001), p. 193.

<sup>89</sup> Soutenue le 12 décembre 1964 devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris. Voir *Annales de l'Université de Paris* 35 (1965), p. 398. La thèse annexe consistait en une édition annotée d'une partie de la correspondance de Galland (voir *Correspondance*).

<sup>90</sup> En dépit de cette récente critique : « Ce que ce livre n'est pas, c'est une analyse critique de l'auto-présentation de l'auteur, mais plutôt un ouvrage qui, malgré son érudition, reste dans la tradition de la tautologie » (Longino, « Antoine Galland, voyageur et passeur », p. 342, note 2).

thèse, fut la comète de cette année 1964 : on ignore ce qu'il devint après cette date.

Ces deux publications simultanées eurent le mérite de dépoussiérer les biographies traditionnelles qui avaient pour source première, sinon unique, l'*Éloge* prononcé par Gros de Boze lors d'une séance de l'Académie<sup>91</sup>, lequel se serait fondé, selon certaines sources, sur le *Sommaire* que Galland rédigea en 1711<sup>92</sup> à la demande expresse de Martin Billet de Fanière, et cela pour lui permettre de compléter la notice consacrée à Galland dans son *Histoire des professeurs royaux*<sup>93</sup>.

Depuis 1964, des manuscrits, des documents ont refait surface : pour certains, ce sont des manuscrits autographes de Galland ; pour d'autres, des témoignages de contemporains. Au hasard de ces découvertes, notre connaissance de la vie et de l'œuvre de ce savant se fait plus précise. Nul besoin, pourtant, de récrire sa biographie : nous ne pourrions nous livrer qu'à des redites. Nous proposons plutôt de nous concentrer sur les éléments inédits mis au jour grâce aux découvertes à peine évoquées et, dans un second temps, de retracer brièvement les deux années qui ont précédé la partie conservée du *Journal* afin de replacer notre auteur dans son contexte. Le lecteur n'en retirera pas une vue complète de la vie de Galland, mais il eût été utopique de croire que nous eussions pu faire mieux que nos prédécesseurs en la matière. C'est donc aux travaux de ceux-ci que nous les renvoyons pour approfondir certains points.

<sup>91</sup> *Éloge d'Antoine Galland*, AIBL, ms. 33, p. 310-318, reproduit dans *HMA*, vol. III, p. XXXVIII-XLIV, dans Gros de Boze, vol. II, p. 34-49 plus cinq pages d'un « Catalogue des ouvrages de M. Galland » et dans Galland, *Voyage à Constantinople*, p. 1-11 (1<sup>re</sup> pag.). Sauf indication contraire, c'est à cette dernière que nous faisons référence.

<sup>92</sup> *Sommaire ou mémoire chronologique de la vie d'Antoine Galland*, BnF, ms. n. a. fr. 11403. Resté la propriété de Fanière (il a ajouté des notes en marge qui se rapportent à des faits survenus après le décès de son auteur), il passa ensuite entre les mains de Quincy de Saint-Maurice avec les notes de Fanière éditées *infra* (voir l'annexe 1 pour l'histoire de ce manuscrit). Il fut publié par Henri Omont dans son édition du *Journal*. Voir Omont, p. 5-14.

<sup>93</sup> Voir Omont, p. 1, note 4 : « Ce mémoire m'a été fourny par Monsieur Galland ; luy-mesme l'a écrit de sa propre main, le 8 décembre 1711, pour travailler à sa vie dans mon Histoire du Collège royal, où il a sa place ».

*Éléments inédits*

## Le voyage à Smyrne (1677-1678)

Des trois séjours que Galland accomplit en Orient, le second était le moins documenté. À son propos, Abdel-Halim affirmait:

« L'information qui nous est parvenue sur ce voyage est également insignifiante. Il dura un peu moins d'un an dont un mois à Messine et le reste à Smyrne<sup>94</sup>. »

Du peu qu'on en savait, il avait quitté Paris à la fin de l'été 1677 à la demande de l'abbé Giraud et Jean-Foi Vaillant qui lui avaient constitué « un petit fonds » pour lui permettre de se rendre à Smyrne. Le but de ce voyage était de rapporter des médailles aux deux commanditaires qui les destinaient à la vente ou au Cabinet des médailles du roi. Pour Galland, ce périple était une aubaine : sa vie à Paris était des plus difficiles depuis son retour du Levant au début de 1675. Les deux années et demie de vie précaire parvinrent à lui faire oublier qu'à cette époque il n'avait d'autre intention que de s'établir définitivement en France. L'idée d'être financé pendant un peu plus d'un an, fût-ce pour retourner dans ces contrées, atténua ce souvenir.

On savait qu'au cours de ce second voyage, il avait entrepris de renouer avec cette habitude prise lors du premier séjour à Constantinople qui était de prendre note des moindres événements, sans doute dans son *Journal*, et à partir de ces matériaux bruts d'écrire une relation de voyage sous forme de lettres destinées à ses deux mécènes du moment. Ainsi, une relation du voyage de Paris à Messine et une autre touchant son séjour à Smyrne furent-elles rédigées et envoyées. Jusqu'il y a peu, on ignorait ce qu'elles étaient devenues. La seconde, intitulée *Smyrne ancienne et moderne*, a été redécouverte dans les fonds manuscrits de la

<sup>94</sup> Abdel-Halim, p. 60.

*Le monde d'un érudit*

Si la possibilité, voire la probabilité, que Galland tenait au moins un autre journal à côté de celui que nous publions aujourd'hui ne doit pas être écartée, il est difficile d'imaginer qu'il présenterait une vie bien différente de celle que nous révèle le *Journal parisien*. L'univers culturel parisien, fréquenté, à proportions variables évidemment, par toutes les classes de la population de la capitale, ne trouve pas place dans le *Journal*. Nous savons, par exemple, que le théâtre ne lui était pas inconnu : lors de son séjour à Constantinople, il l'a même pratiqué en interprétant le rôle d'Elvire dans *Le Cid*<sup>226</sup> ; il a traduit en français une comédie (en a même lu une partie, au désespoir de ses collègues, dans une séance de l'Académie des Inscriptions)<sup>227</sup> ; il est, ou se considère, assez connaisseur des règles de la tragédie française pour rejeter une pièce qu'une connaissance noyonnaise lui soumet pour en avoir son opinion<sup>228</sup>. Mais il ne va jamais au théâtre français (encore moins aux foires qui avaient relevé le bâton de la tradition théâtrale italienne après le renvoi des comédiens italiens en 1694). Les seules allusions qu'il y fait dans ce premier volume qui couvre plus de treize mois concernent l'*Hérode* d'Augustin Nadal, à cause d'une présumée référence d'ordre politique qui s'y trouvait (19 mars) – encore Nadal est-il un collègue académicien – et à la rencontre qu'il fait de Marie-Anne Barbier (23 décembre 1708). Quant au roman, on n'y trouve même pas le mot. Les ouvrages contemporains dont il parle sont des travaux d'érudition ou des ouvrages à sujet religieux, surtout janséniste.

C'est que l'érudition habite un univers particulier, un univers d'ailleurs double et presque paradoxal. D'un côté, le savant est citoyen du monde (du monde limité du continent européen, évidemment), membre de la république internationale des lettres, sans frontières non seulement géopolitiques mais même religieuses. Ainsi nous voyons Galland recevoir des étrangers, recommandés par ses correspondants savants et ces correspondants, dont il reste des lettres récoltées

<sup>226</sup> Galland, *Voyage à Constantinople*, p. 14-16 (2<sup>de</sup> pag.). Une semaine plus tôt, Galland avait créé et fait représenter une « petite farce » faite d'une macédoine de « plusieurs pièces que j'avois veü jouer par les comédiens italiens, estant à Paris » (*ibid.*, p. 11, 2<sup>de</sup> pag.).

<sup>227</sup> C'était à la séance du 18 janvier 1707 où « Plustost que de rester ... dans une oisiveté profonde, on a permis à M<sup>r</sup> Galland de Lire la Traduction q<sup>i</sup> a faite d'une comedie italienne d'annibal Caro, qui a po<sup>r</sup> titre les malvestus ou les deux freres de Chio, mais on n'a pû soutenir cette Lecture que jusqu'à la quatrième Scene du premier acte » (BnF, ms. f. fr. 9411). Deux manuscrits de cet ouvrage si peu apprécié de ses collègues, l'autographe (BnF, ms. f. fr. 6135) et une copie (Arsenal, ms. 2743), ont survécu.

<sup>228</sup> « La piece estoit contre les regles de l'unite de lieu, et des vingtquatre heures, et la versification estoit fort defectueuse » (voir *infra*, à la date du 11 mai 1713).

par Mohamed Abdel-Halim dans sa thèse complémentaire, sont Hollandais (Gijsbert Cuper et Adriaan Reeland), Danois (Frederik Rostgaard et Hans Wandal), Italiens (Giovanni Vignoli), Suisses (André Morel), et j'en passe<sup>229</sup>, et souvent, évidemment, protestants. D'autre part, la vie de tous les jours fixe Galland résolument dans la ville de Paris où il suit un parcours qui varie peu de semaine en semaine. Ce qui l'y fixe est en partie ses fréquentations plus ou moins sociales (le couple Le Hay, l'abbé de Camps, les frères Brüe lorsqu'ils reviennent de leurs séjours à l'étranger) et d'autres plus fondamentalement intellectuelles (la Bibliothèque du roi, les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Sainte-Geneviève). Mais ce sont aussi et surtout les institutions étatiques, réellement et potentiellement sources de moyens matériels pour lui permettre de se nourrir et se loger.

Il y a d'abord le Collège royal, fondation royale ancienne (François I<sup>er</sup>). Le *Journal* nous fournit des détails précieux sur tout ce qui précède la première leçon d'un nouveau professeur. Pourtant, la première leçon faite (ou plutôt avortée, puisqu'aucun élève ne s'y présente), le *Journal* ne nous en dit pas grand-chose, en partie à cause du caractère solitaire de l'activité, en partie, sans doute, parce que le collège à cette époque, et le manque d'élèves pour Galland le confirme, est plutôt délaissé. Bien différent est le cas de l'Académie sur laquelle la vie de Galland et partant son journal sont centrés et dont il convient ici de faire une description un peu détaillée pour aider le lecteur à suivre le reportage de notre mémorialiste<sup>230</sup>.

#### L'Académie royale des inscriptions et médailles

C'est le nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres jusqu'à sa réforme sous la régence de Philippe d'Orléans en 1716. C'était, à l'origine, une poignée d'érudits choisis parmi les membres de l'Académie française qui avaient pour tâche de fournir des desseins pour les tapisseries des Gobelins, des inscriptions pour des monuments (tel le Carrousel), des devises pour les jetons de présence de différents départements du gouvernement et finalement et surtout pour créer l'histoire en médailles du règne du Roi Soleil.

Cette dernière tâche menée à bon terme, on créa en 1701 l'Académie des inscriptions et médailles, munie d'un Règlement de quarante-neuf articles et composée de quarante membres répartis en quatre classes : dix Honoraires, dix Pensionnaires, dix Associés et dix Élèves. Si le chancelier Phélyppeaux, comte de Pontchartrain, a signé le Règlement qui précisait de façon pointilleuse les buts de

<sup>229</sup> Après la conclusion de la guerre de la succession d'Espagne, même des Anglais viennent à Paris. Galland rencontra Sir Andrew Fountain (voir *infra*, à la date du 5 juin 1713) et servit de cicérone à un certain M. Smith (voir *infra*, aux dates des 27 et 30 mai, 9 et 20 juin 1713).

<sup>230</sup> Les extraits fournis par Henri Omont, si utiles et si bien présentés qu'ils soient, donnent une impression tout à fait fautive du *Journal* à cause, justement, de la décision d'ignorer presque tout ce qui concerne l'Académie.

### *Galland et les Mille et une nuits*

Toutes les sources sont concordantes, y compris son *Journal*. Antoine Galland avait une activité foisonnante, inlassable, d'un dynamisme hors du commun, et aux multiples facettes : expertise en médailles de l'Antiquité ; expertise en manuscrits orientaux ; travaux de référence sur les sociétés arabe, persane et turque, leur histoire, leur langue, leur littérature, etc. C'était un grand savant, comme on le dira souvent ici, un érudit de ceux qui tenaient séance à l'Académie des inscriptions et y étaient écoutés. Il obtint la chaire d'arabe au Collège royal, aujourd'hui Collège de France. Il traduisit le *Coran* et contribua à la première encyclopédie du genre : la *Bibliothèque orientale* de Barthélemy d'Herbelot. Il compila aussi, entre autres, un recueil de sagesse (qu'il désigne ici même, aux dates des 2 et 6 avril, par les *Maximes des Pères du désert*) et traduisit, cette fois à partir du turc, des *Fables indiennes* (19 octobre). Mais rien de cela ne sera retenu. C'est à une littérature de divertissement, aux *Mille et une nuits* et, pour ainsi dire, à elles seules qu'il doit de ne pas être tombé dans l'oubli le plus complet. Antoine Galland est reconnu aujourd'hui essentiellement pour cet « ouvrage de fariboles » comme il le qualifiait lui-même<sup>257</sup>. C'est l'orientaliste qui introduisit, pour la première fois en Occident, à Paris, à partir de 1704, les *Mille et une nuits*, avec le sous-titre *Contes arabes* : « Si le nom de Galland est resté connu en France, il le doit surtout aux *Mille et une Nuits* » diront les dictionnaires encyclopédiques<sup>258</sup>.

Mais si Galland doit sa « gloire » aux *Nuits* (et il n'y a pas de doute là-dessus), ne pourrait-on pas penser que, inversement, les *Nuits*, elles aussi, doivent leur succès, voire leur survie, à Galland ? Sans Galland, les *Nuits* ne seraient-elles pas restées à l'écart des grands mouvements culturels qui s'amorçaient alors en Europe, apparaissant subitement, avec leur étonnante fraîcheur, à un moment propice, entre Renaissance et époque des Lumières ? Car le contexte aussi était favorable, le contexte immédiat, en France même : les *Contes* de Perrault et ceux de Mme D'Aulnoy, entre autres, avaient installé ce genre au goût du jour ; il avait désormais ses entrées dans les Salons, auprès de l'aristocratie, même si la nouvelle matière qu'apportait Galland (ces contes arabes) était, en réalité, d'une autre facture.

<sup>257</sup> Georges May, *Les « Mille et une nuits » d'Antoine Galland ou le chef-d'œuvre invisible* (Paris, 1986), p. 38.

<sup>258</sup> *Grande Encyclopédie*, apud G. May, *op. cit.*, p. 13.

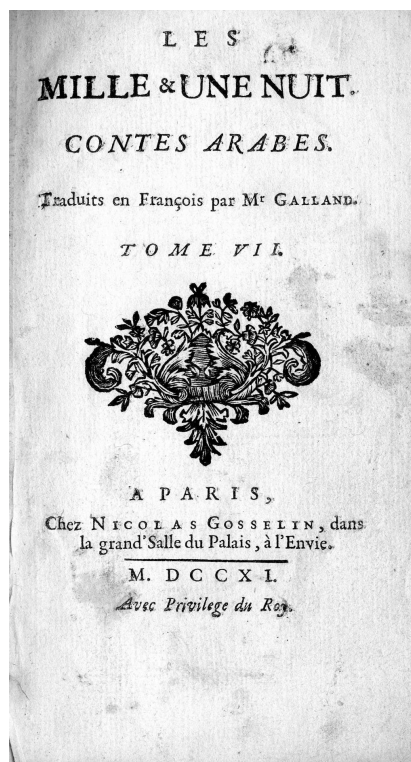


Fig. 18. *Les Mille et une nuits*, tome VII (1711), frontispice

Ce sont là des perspectives d'interrogations intéressantes, et on ne pourrait les examiner avec rigueur et, plus précisément, comprendre la relation entre les *Mille et une nuits* et Antoine Galland, l'apport de l'un à l'autre, qu'en examinant, ne serait-ce que brièvement, l'histoire générale des *Mille et une nuits*, leur composition, leur force suggestive, car, assurément, il ne s'agit pas seulement d'un divertissement<sup>259</sup>.

Selon un témoignage peu connu, le recueil aurait été traduit pour la première fois du pehlévi en arabe par Ibn al-Muqaffa', un des premiers et des plus célèbres secrétaires de chancellerie du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. À l'origine, l'ouvrage portait le titre de *Hazār afsāna*, c'est-à-dire *Mille contes*, et appartenait au genre « miroir des princes », genre destiné à l'éducation des grands de ce monde et constitué de récits courts exemplaires et de fables à fort caractère didactique. À l'origine, donc, on le voit, notre recueil de contes visait moins au divertissement qu'à la formation de ses lecteurs à une vision du monde hautement pragmatique doit-on supposer, un peu à la manière de *Kalīla et Dimna* (version arabe du *Panchatantra* indien, passé ensuite en pehlévi, également traduit en arabe par Ibn al-Muqaffa'). Les *Nuits* étaient souvent citées, en effet, selon les témoignages les plus anciens, en compagnie d'ouvrages de « fictions exemplaires », comme

<sup>259</sup> Voir, à ce sujet, la récente synthèse d'Aboubakr Chraïbi, *Les « Mille et une nuits » : histoire du texte et classification des contes* (Paris, 2008).

### *Critères d'édition*

Pour l'établissement du texte, nous nous sommes vite aperçus que nous n'avions pas plusieurs possibilités à notre disposition. S'agissant d'un texte n'ayant d'autre finalité que l'usage personnel, le *Journal* se présente, par bien des aspects, sous la forme d'un brouillon : parties raturées, phrases incomplètes, abréviations, orthographe hésitante sont les constantes auxquelles nous avons été confrontés. Il nous est donc apparu que pour ne pas trahir la pensée de Galland, il était essentiel de maintenir l'écrit en l'état. Nous avons donc opté pour une édition diplomatique en ce sens que le texte est reproduit tel qu'il se présente, sans en modifier la substance ni la forme. Nos rares interventions dans le corps du texte visent à rendre un mot ou une phrase intelligible en ajoutant un maximum de quatre lettres entre crochets droits au milieu ou à la fin d'un mot (par ex. « Pro[fe]sseur », « met[tre] »). De même, les doublets et les lettres considérées comme superflues pour l'intelligence d'un mot, deux phénomènes généralement dus à l'effet de fin de ligne, sont placés entre chevrons indiquant par là qu'il ne faut en faire aucun cas (par ex. « se trouva dans une distraction si grande <en distraction> en disant la messe », « qu'il avoit<nt> »). Lorsque ces règles n'ont pas pu être appliquées, nous avons placé la lecture correcte supposée dans l'apparat critique (par ex. « Jaillux » et dans l'apparat « pour *Jaillac* » ; « suppléer *sur* »). Outre cela, le lecteur trouvera dans l'apparat critique les parties raturées par Galland (par ex. « + ~~qui s'y trouva, disoit~~ »), les indications sur la position d'un mot dans le texte (ajout marginal, ajout supralinéaire) ou la modification d'une lettre ou partie de mot (« Galland avait commencé d'écrire *D* qu'il a ensuite transformé en *M* »). Toutefois, en ce qui concerne la disposition du texte, l'édition ne peut être considérée comme diplomatique puisque nous avons négligé de respecter et même d'indiquer les fins de ligne. Pour la pagination du manuscrit, on trouvera le numéro de la page dans la marge externe en regard de la ligne où intervient le saut, mais nous avons renoncé à marquer dans le texte l'endroit exact de la fin de page.

En outre, les règles suivantes ont été d'application :

– l'espace entre deux parties de mots normalement écrits en un n'est pas maintenu ni signalé : ex. « aux quel » > « auquel ».

– de la même manière, pour les mots qui sont normalement écrits séparés et qui sont écrits par Galland sans espace.

- U-V : respect de l'orthographe de Galland (« Vn » et non « Un »).
- le « i » se prolongeant parfois en dessous de la ligne est transcrit au moyen du « i » et non du « j ».
- maintien des participes passés écrits sans accent.
- l'accent circonflexe n'est pas suppléé.
- le tréma est indiqué s'il est présent (dans le cas du « i », uniquement s'il se trouve dans une diphtongue).
- les interpolations, quelles qu'elles soient, sont signalées au moyen de crochets.
- l'apostrophe est suppléée entre crochets en cas d'absence : « j[']ay » et non « jay ».
- les majuscules sont respectées sur base des principes suivants : présence d'une boucle ou forme plus grande par rapport à l'occurrence de la même lettre dans le même paragraphe ou la même page.
- respect des abréviations du manuscrit, avec résolution en note si cela se révèle indispensable.
- les mots soulignés dans le manuscrit sont représentés tels quels et ne sont pas mis en italiques.
- respect de la ponctuation du manuscrit.
- quand certains mots n'ont pu être déchiffrés, on en trouvera l'indication en italiques dans le texte avec estimation du nombre de mots ([*deux mots illisibles*]).

Ces critères ont aussi été respectés pour l'édition des textes figurant dans les annexes de l'introduction.

Pour l'annotation, nous sommes conscients que, par sa nature, le *Journal* touche à des domaines chers à Galland, lequel avait des centres d'intérêt multiples. Nous n'avions d'autre choix que de tenir compte de cette variété. Il était donc essentiel de veiller à ce que nos notes viennent éclaircir des points qui paraîtront évidents à certains, mais pas nécessairement à d'autres. Dans ces notes, les références bibliographiques sont données complètement lors de la première occurrence, puis sous une forme abrégée (nom de l'auteur et quelques mots du

titre), exception faite des ouvrages fréquemment cités pour lesquels nous avons utilisé une abréviation. La bibliographie placée en fin d'ouvrage permettra au lecteur de retrouver à tout moment la résolution d'une abréviation ainsi que les données complètes d'une référence.

Journal d'Antoine Galland

1708-1709



Samedi 24 de Nov.

5 Le matin ie fis cette nouvelle devise pour un ietton de la Ville de Paris, au  
suiet de la premiere Prevosté de M· Bignon : Vn cep de vignes pris de ses armes,  
chargé de plusieurs grappes de raisin, avec un soleil lumineux sans aucun nuage :

HONOR VNDE CALOR.

Ou bien :

HOC FECVNDA CALORE,

Autre :

10 Le Navire de la ville de Paris avec la boussole sur la poupe, l'aiguille  
tournée vers l'estoile polaire :

AD NVTVM SEQVAR<sup>1</sup>

Dimanche 25 de Nov.

15 J'appris le matin que Monseigneur l'Archevesque de Cambrai, avoit publié  
depuis peu un Mandement pour la prosperité des armes du Roi en flandre, du style  
de son Telemaque &c. l'appris aussi cette epitaphe qu'on lui avoit desia faite par  
avance :

Ci gist un grand Prelat, qui deux fois se damna,

<sup>6</sup> HONOR VNDE : écrit par-dessus les mêmes mots en minuscules et précédé d'un mot barré et illisible (*HI... ?*). <sup>8</sup> HOC...CALORE : + dans la marge, à la fin de cette ligne, un signe mystérieux ressemblant à une *S* dont la boucle inférieure est plus large que la supérieure, suivi de deux barres verticales (*S//*). Voir *supra*, fig. 25.

<sup>1</sup> « M. Bignon, intendant de Picardie, revient pour exercer la charge de prévôt des marchands, dont il va incessamment entrer en possession » (Dangeau, vol. XII, p. 131, 6 mai). Dans les registres de l'Académie, à la date du 21 août, le texte montre clairement que le compliment cérémonieux fut rendu à Jérôme III Bignon (1658-1725) parce qu'il était le frère de Jean-Paul. Les légendes numismatiques proposées par Galland pour le poste obtenu par Bignon, dont la première ne fut finalisée qu'après qu'une version plus ancienne eut été barrée et modifiée, peuvent être traduites comme suit : « La chaleur vient de l'honneur » ; « Mûris avec cette chaleur » ; « Je suivrai ton commandement ». Une des prérogatives de l'Académie consistait à élaborer les médailles qui devaient glorifier l'histoire du roi et les jetons destinés aux administrations royales. Galland ne manquera pas de rapporter des informations sur cette activité des académiciens, informations d'autant plus essentielles qu'à partir de 1703 les procès-verbaux de l'Académie ne relatèrent plus les détails des choix qui étaient faits. Quant aux jetons, les noms des auteurs des devises furent rarement précisés dans les procès-verbaux à partir de 1709, augmentant d'autant plus l'importance des comptes rendus de Galland à ce sujet. Les jetons cessèrent d'être frappés à partir de 1778. Voir Joseph Jacquiot, *Médailles et jetons de Louis XIV d'après le manuscrit de Londres, add. 31.908* (Paris, 1968), vol. I, p. LX, LXXVII et LXXXIII.

En suivant Molinos, en suivant Molinas<sup>2</sup>.  
Je gardai la chambre l'après disné.

Lundi 25 de Nov.

Lundi 26 de NoV.

Je fis cette nouvelle devise pour la marine : Plusieurs abeilles qui 5  
reviennent a leur ruche, avec quelques arbres agitez du vent pres de la ruche :

VACVÆ HAVD REDEVNT

Cette autre pour Les Parties casuelles : Vn champ avec un Laboureur qui  
sème :

PRO PAVCIS PLVRA REPENDIT<sup>3</sup>.

10

Mardi 27 de Nov.

Le matin, ie reçus visite M· l'Abbé de Mongault au, <au> suiet de ce que  
M· L'Abbé Fraguier, comme pensionnaire de l'Academie l'avoit proposé pour

<sup>7</sup> HAVD : écrit au-dessus de ~~NON~~. <sup>11</sup> 27... Nov : la date est écrasée entre deux lignes, preuve que Galland écrivait plus d'une entrée par jour. <sup>12</sup> visite : lire *la visite de*.

<sup>2</sup> Le douzième mandement de François de Pons de Salignac de la Mothe Fénelon (1651-1715), « Pour les prières », qui se termine par la phrase « Prions pour la prospérité des armes du roi, afin qu'elles nous procurent, selon ses desseins, un repos qui console l'Église aussi bien que les peuples, et qui soit sur la terre une image du repos céleste » (*Œuvres complètes de Fénelon* [Paris, 1848-1852], vol. II, p. 456-457), fut délivré depuis le lieu de son exil, à Cambrai, le 12 mai, deux jours avant que le duc de Bourgogne n'eût quitté Versailles pour conduire sa funeste campagne des Flandres. Dès le 11 novembre, cette campagne était effectivement terminée et Bourgogne rejoignit Versailles le 10 décembre (Dangeau, vol. XII, p. 137 et 281). On trouvera une version légèrement différente de l'épithète moqueuse *infra*, à la date du 28 décembre 1710 (« Monsieur de fenelon par deux fois se damna ; L'une pour Molinos, l'autre pour Molina »). Probablement d'inspiration janséniste, elle incarne avec précision les problèmes rencontrés par Fénelon sur plusieurs fronts religieux et politiques, en citant les noms presque identiques des créateurs du laxisme jésuite (Luis Molina, 1536-1600) et du quiétisme (Miguel de Molinos, 1628-1696). La référence à son célèbre roman *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, ou suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère* doit être regardée comme une critique, le style romanesque, aux yeux de Galland, ne convenant pas à un mandement épiscopal. | <sup>3</sup> Les deux devises peuvent être paraphrasées, respectivement, de la manière suivante : « Elles reviennent rarement les mains vides » et « Il récolte plus qu'il ne sème ». Le bureau des parties casuelles était « le bureau chargé de recevoir la "finance" versée au Roi pour les offices vénaux non héréditaires » (*Dictionnaire du Grand Siècle*, sous la dir. François Bluche [Paris, 1990], « CASUELLES (*Parties*) »).

remplir la place d'Eleve de feu M· Vaillant le fils, et des suffrages que l'Academie devoit donner le Jeudi de cette semaine pour son approbation<sup>4</sup>.

L'Après disné M· Roy fit lecture du reste de son discours, par lequel il avoit fait rapport a l'Academie des sciences, de ce qui <s'estant> s[']estoit passé dans l'Academie des Inscriptions et des Medailles, pendant le dernier semestre de cette année Academique<sup>5</sup>.

M· le Secretaire fit ensuite Lecture de toutes Les devises pour les iettons, qui avoient esté proposées dans les dernieres Seances. La Lecture achevée on en proposa de nouvelles, et ie proposai de mesme, les nouvelles que i'avois faites.

<sup>4</sup> avoit : Galland a changé d'avis après avoir commencé d'écrire un autre mot (*faisoit* ?).

<sup>4</sup> Claude-François Fraguier (1666-1728) fut reçu directement à l'Académie en tant qu'associé en 1705 et obtint une pension dès l'année suivante lorsqu'il fut aussi engagé par Bignon pour éditer le *Journal des savants* et promu censeur royal des livres avec la pension allant de pair. En 1707, il accéda à un fauteuil de l'Académie française. Son éloge par Gros de Boze, l'un des plus louangeurs qui ait été rédigé par ce secrétaire, est celui d'un homme qui consacra sa vie aux poésies grecque et latine. On trouvera un correctif intéressant dans la dernière phrase de la notice le concernant dans le bien-pensant dictionnaire biographique de F.-X. de Feller : « Le célèbre Huet et d'autres savants illustres avaient été ses amis, mais ses liaisons avec Ninon de Lenclos et son enthousiasme philosophique qui allait jusqu'à faire l'éloge du pédéraste Socrate, éloignèrent de lui les hommes vertueux ». Il avait proposé comme élève à l'Académie Nicolas-Hubert Mongault (1674-1746) lors d'une séance précédente (23 novembre). Mongault allait publier des traductions des *Lettres à Attique* de Cicéron (1714), de l'*Histoire* de Herodianus (1745) mais, en 1709, sa prétention à devenir membre de l'Académie était presque certainement due au patronage de Foucault (voir *Introduction*, p. 67) dont il était devenu le bibliothécaire en remplacement de Galland lui-même. Son futur poste de précepteur du duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, le futur Régent, fut tout aussi décisif pour son élection à l'Académie française en 1718. La contribution de Mongault à l'Académie, au cours des trente-huit années pendant lesquelles il en fut membre, fut limitée à deux dissertations. Fraguier présente un intérêt posthume pour Galland en ceci qu'étant un des quatre académiciens qui s'étaient vu confier la tâche de décider de la qualité des articles destinés à être publiés dans les *Histoire et Mémoires*, il commenta succinctement la communication de Galland sur l'origine de la trompette dans le monde antique en ces termes : « cela est dit & redit. d'ailleurs mal écrit » (AIBL, ms. A93, *Comité de Libraire pour l'impression des Memoires de L'Académie, 1701-1710*). Toutefois, l'article de Galland ne fut pas rejeté complètement : on lui reconnut une publication dans une forme résumée (*HMA*, vol. I [« Histoire »], p. 104-108). Pour Jean-François Foy-Vaillant, voir *infra*, à la date du 1<sup>er</sup> décembre et note 23. | <sup>5</sup> Pierre-Charles Roy (1683-1764), qui venait à peine d'être nommé élève du secrétaire Gros de Boze au mois d'avril précédent, avait pris en charge, presque immédiatement après son admission, la tâche de résumer les activités de l'Académie, deux fois par an, en lisant le compte rendu d'abord à l'Académie-sœur des sciences, puis à l'Académie elle-même. Sa *Relation* fut décrite comme « tres belle » dans les registres à la date du 24 avril (AIBL, ms. A20), mais à celles des 23 et 27 novembre (quand Roy fit lecture de sa *Relation* pour le semestre allant de Pâques à la Saint-Martin), ceux-ci sont autant dépourvus de quelque commentaire que ce soit que ne l'est le *Journal*. Les membres de l'Académie furent rapidement désenchantés de voir Roy dans cette fonction, et ce bien avant qu'il ne prît sa retraite, en 1712, à propos de laquelle on peut dire qu'elle fut contrainte plus que désirée (voir *infra*, à la date du 23 août 1712).

Mercredi 28 de Nov.

Le matin ie vis M· Pinsson<sup>6</sup> me Lut une Lettre de M· Targni<sup>7</sup>, qui lui mandoit de Rheims, qu'on avoit trouvé parmi les papiers de feu M· Maucroix chanoine de Reims, de quoi publier un volume de ses œuvres postumes, tant prose que Poesie, qui seroit imprime a Rheims<sup>8</sup>. Il me monstra aussi un imprime de Propositions touchant la puissance des Princes seculiers, tireés d'un dernier Ouvrage du P Quesnel Opposeés aux Propositions, de plusieurs Auteurs Jesuites sur le mesme suiet<sup>9</sup>. 5

Je fus chez M· et Mad<sup>lle</sup>· le Hay<sup>10</sup>, ou vint le P· de La Bruyere, Augustin du Grand Couvent Homme de belles Literature, et tres intelligent dans la peinture<sup>11</sup>. 10

2 matin : les trois dernières lettres sont écrites au-dessus des trois lettres *mar*[di ?]. | Pinsson : suppléer *qui*.  
10 belles Literature : Galland avait sans doute l'intention d'écrire *belles lettres*.

<sup>6</sup> François Pinsson des Riollés, avocat au parlement de Paris, fut décrit par Pierre Bayle, dans son article du *Dictionnaire historique et critique* sur le père de Pinsson, comme un « homme de mérite, et fort connu des savans, et l'un des plus officieux amis que l'on puisse voir. Il travaille entre autres choses à la *Vie des professeurs de Bourges* » (*apud* Mohamed Abdel-Halim dans *Correspondance*, p. 178, note 7). Nous n'avons pu trouver aucune trace de l'ouvrage biographique mentionné par Bayle. | <sup>7</sup> Louis de Targny (1658 ou 1659-1737), qui était appelé à devenir un des gardes de la Bibliothèque du roi, premier chef à la tête du département des imprimés sous l'autorité de l'abbé Bignon en 1720, était à cette époque le trésorier de l'église métropolitaine de Reims (« *thesaurius ecclesiae Remensis* », *Gallia christiana*, XII.a39). Il était originaire de Noyon, mais Galland, tout en entretenant d'excellentes relations avec lui (comme la suite du *Journal* le montrera à plusieurs reprises), ne fait jamais état de cette parenté. Targny prendra plus tard une part active, par une série de publications, à la promotion de l'acceptation de la bulle papale *Unigenitus* sous la Régence de Philippe d'Orléans. | <sup>8</sup> François de Maucroix, né en 1619, était décédé le 9 août précédent. Il avait eu des liens amicaux avec des personnes telles que Boileau, Racine et La Fontaine. Les *Œuvres posthumes* de Maucroix furent publiées en 1710, mais à Paris, par Jacques Estienne (le projet fut révélé par les *Mémoires de Trévoux* en avril 1709, p. 742, et la publication effective fut annoncée dans le même journal quinze mois plus tard, p. 1296). La paternité de la majeure partie du contenu fut réclamée par d'Olivet, qui avait préparé l'édition (voir Jean Bouhier, *Correspondance littéraire du président Bouhier*, éd. H. Duranton [Saint-Étienne, 1974-1988], vol. III, p. 62-63). La prophétie de Targny fut finalement accomplie, mais pas avant 1854, quand Reims assista à la publication des *Œuvres diverses, publiées par Louis Paris sur les manuscrits de la bibliothèque de Reims* de Maucroix. | <sup>9</sup> Ce texte semble être celui qui fut fustigé dans les *Mémoires de Trévoux*, oct. 1709, p. 1816-1822 : *Défense de la Justice de la Souveraineté du Roi, de la Sentence du Souverain Conseil de Brabant, & du droit des Ecclesiastiques dans la Cause de Mr. Guillaume Van-de-Nesse Pasteur de Sainte Catherine de Bruxelles, contre Mr. L'Archevêque de Malines*, 1708, in-4°. Voir Conlon, n° 14392. | <sup>10</sup> Le *Journal* montre que Galland était un visiteur régulier au domicile de Jacques Le Hay, ingénieur du roi à la retraite, et de sa bien plus célèbre épouse, Élisabeth-Sophie Chéron (1648-1711), qui était membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture depuis ses vingt-quatre ans. L'insistance de Galland à vouloir l'appeler « mademoiselle », y compris, à l'occasion, « Mlle Chéron », dénote probablement tant son appréciation de sa distinction que la connaissance qu'il avait du point de vue de l'époque qui considérait que ce mariage, conclu dès 1692, était uniquement une union d'estime, un mariage de convenances dirait-on de nos jours. Voir Léon Greder, « Le Testament et la demeure d'Élisabeth-Sophie Chéron », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île de France* XXXIII (1905), p. 159-163. Il est possible que Galland ait reçu une modeste rétribution pour son travail de catalogage de la collection de monnaies de Le Hay et pour ses conseils d'achat (voir *infra*, aux dates des 5 et 6 décembre et la note 47). | <sup>11</sup> On comptait trois couvents des Augustins à

Ieudi 29. de Nov.

Je fis cette nouvelle devise de jetton pour l'Extraordinaire de la guerre, que ie n'ai pas proposée a l'Academie. Sur l'estat present des arme du Roy dans la Flandre contre les ennemis de la France. Vn Lion dans les filets :

3

5

DATVR VNDE REGRESSVS.

Ou bien :

EXITVS VNDE TIBI<sup>12</sup>.

Dans La Seance de l'Academie, a cause de la feste de s. André, qui estoit le Lendemain, L'Academie donna tous ses suffrages pour approuver la nomination faite par M· L'Abbé Fraguier de M· L'Abbé Mongaut, pour remplir la place d'Eleve, vacante par la mort de M· Vaillant<sup>13</sup>.

10

<sup>10</sup> Fraguier : + *pour*.

Paris: celui des Grands-Augustins, celui des Petits-Augustins, et celui des Augustins déchaussés, aussi nommés Petits-Pères à cause d'une remarque de Louis XIII. L'expression « Grand Couvent » qu'utilise Galland indique que le P. de la Bruyère appartenait sans doute au premier. Voir Jean-François de La Croix, *Dictionnaire historique des cultes religieux* (Versailles, 1820), vol. I, p. 167-168.

<sup>12</sup> « D'où un retour est donné » et « d'où un départ pour toi ». Le défaitisme implicite dans son dessein, défaitisme que les deux légendes ne font que renforcer (un des sens de *regressus* étant une retraite militaire), laisse entendre que Galland s'abstint de présenter son idée à l'Académie.

<sup>13</sup> L'appui apporté par Foucault à Mongaut trouve une confirmation dans sa présence exceptionnelle à cette séance. Il était le seul honoraire à être présent et il n'était pas un des deux honoraires nommés président et vice-président pour cette année (voir *Introduction*, p. 72). Les procédures suivies en de telles occasions sont décrites en détail dans les registres : « Messieurs les Académiciens, qui ne sont pas officiers de la Compagnie, ont tiré au sort, à qui d'entr'eux feroit la fonction d'Evangeliste, et le sort est tombé sur M. de la Neufville. M. le Secretaire a pris ensuite les billets de Messieurs les Honoraires, Pensionnaires et Associez présents, et les ayant tous recueillis, M<sup>rs</sup>. les officiers, avec M. de la Neufville, nommé Evangeliste, ont passé dans un des cabinets particuliers du logement de l'Académie ; le scrutin y a esté ouvert, et tous les suffrages se sont trouvez favorables à M. Mongaut. M. le Directeur a aussi tost informé la Compagnie du succès de sa délibération, et chargé M. le Secrétaire d'en dresser le procès verbal, pour l'envoyer à Monsieur le Comte de Pontchartrain, et sçavoir la volonté du Roi ; ce qui a esté exécuté » (AIBL, ms. A21). Tout au long de la période couverte par le *Journal*, Gros de Boze fit un usage scrupuleux de cette forme d'expression à chaque fois que la procédure requérait une telle description. Pour les choix différents présentés aux académiciens lors de la nécessité de créer un nouveau collègue, voir *Introduction*, p. 72-73.

M<sup>rs</sup>. de mautour<sup>14</sup>, simon<sup>15</sup>, et Gros de Boze<sup>16</sup>, au nom de M. Dacier<sup>17</sup> firent Lecture de plusieurs nouvelles devises de iettons, pour <pour> le commencement de l'année 1709. L'Academie nomma ensuite des Deputez de son corps pour aller faire compliment a M. Desmarest Controlleur General, sur ce que le Roy l'avoit déclaré Ministre d'Estat<sup>18</sup>.

5

1 et : ajout supralinéaire. 2 pour<sup>2</sup> : la préposition se trouve à la fin de la ligne et au début de la seconde, une coquille typique dans le manuscrit.

<sup>14</sup> Philibert-Bernard Moreau de Mautour (1654-1737), numismate et poète à ses heures, était un membre assidu de l'Académie où il entra en tant qu'élève en 1701, quand la classe fut créée, avant de passer au grade d'associé en 1705 et de pensionnaire en 1712. À la mort de Galland, c'est lui qui fut chargé d'examiner ses manuscrits contenant des relations de voyages, notamment les deux volumes du *Voyage fait en Levant* désormais conservés à Munich (Bayerische Staatsbibliothek, cod. gall. 727-728). Il s'acquitta de la tâche en peu de temps puisqu'il termina sa révision le 5 mai 1715, comme l'atteste la note qu'il ajouta à la fin du second volume du *Voyage fait en Levant* (cod. gall. 728, p. 199). Son jugement fut positif (« Ainsy j'ay cru que l'impression de ces Manuscrits seroit receüe du public avec une grande satisfaction », *ibid.*). Néanmoins, il ne fut pas suivi d'effet. Voir Frédéric Bauden, « Nouveaux éclaircissements sur la vie et l'œuvre d'Antoine Galland (1646-1715) », *Journal asiatique* CCLXXXIX (2001), p. 24-28. Mautour ne reçut pas d'éloge académique et cela pour une raison exceptionnelle : son testament précisait qu'il n'en voulait pas. Gros de Boze a néanmoins ajouté, à la fin de son histoire de l'Académie, une page et demie de biographie de Mautour et huit pages d'un catalogue de ses ouvrages (vol. III, p. 379-388). | <sup>15</sup> Jean-François Simon (1654-1719), un autre de ses élèves originaux de 1701, gravit rapidement l'échelle des classes au sein de l'Académie, ayant été élu associé et pensionnaire la même année (1705). C'était un protégé de l'homme politique Le Peletier de Souzy et de l'abbé de Louvois, ce dernier lui ayant fait obtenir le poste de garde des médailles du cabinet du roi. Ce poste, qui prévoyait la résidence en dehors de Paris (à Versailles), fut à l'origine de son transfert, en 1712, à la classe des vétérans (voir Gros de Boze, vol. I, p. 167-168). | <sup>16</sup> Le numismate Claude Gros de Boze (1680-1753), lyonnais de naissance mais établi à Paris depuis l'âge de 20 ans, était devenu élève de l'Académie en 1705, fut promu associé la même année et pensionnaire l'année suivante quand il en fut fait secrétaire perpétuel, poste qu'il occupa jusqu'en 1742 quand il s'en défit pour se consacrer au Cabinet des médailles du roi dont il devint le garde en 1719. C'est à lui que nous devons les abondants registres rendant compte des activités de l'Académie et les éloges de membres décédés pendant les trente-six années de son administration, fournissant ainsi dans bien des cas des détails biographiques introuvables ailleurs. Parmi d'innombrables tableaux biographiques dressés de cette figure dominante de la République des Lettres pendant la première moitié du dix-huitième siècle, voir surtout l'important traitement qui lui a été enfin consacré par Thierry Sarmant dans son livre *Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, 1661-1848* (Paris, 1994), p. 91-126 ainsi que *id.*, *La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au Siècle des Lumières* (Paris, 2003), p. 176-178 et 183-193. | <sup>17</sup> André Dacier (1651-1722), célèbre époux d'une non moins renommée épouse (l'éloge de Gros de Boze traite autant d'Anne Dacier que d'André), fut élu à l'Académie française dès 1695, en partie à la suite de son abjuration de la foi protestante. Il en devint le secrétaire perpétuel en 1713. Il devint aussi membre de la *petite académie* en 1695, succédant à André Félibien, père du nouveau trésorier de l'Académie, Jean-François. En conséquence, son choix en tant que pensionnaire lors de la fondation en 1701 fut quasi automatique. <sup>18</sup> Nicolas Desmarests (ou Desmaretz) (1648-1721) était le neveu de Colbert. Louis XIV l'avait fait nommer contrôleur général des finances neuf mois plus tôt (Dangeau, vol. XII, p. 81, 20 février) afin d'alléger la charge administrative de François de Chamillart, qui était souffrant (voir *ibid.*, p. 64, 21 janvier, et S-S, vol. III, p. 68-77). Sa nomination comme un des cinq ministres d'état officiels fut entérinée le 20 novembre (Dangeau, vol. XII, p. 268).

Ce iour M<sup>r</sup> Coulau, Bibliothecaire de la Bibliotheque du College Mazarine, qui estoit mort le iour de devant, fut mis en terre<sup>19</sup>.

Vendredi 30. de Nov.

J'allai voir l'apres disné en sorbonne Monseigneur Gallicson, nouvel-  
 5 lement consacre Evesque, sous le titre d'Agathopole, pour les missions d'Armenie  
 de la Mesopotamie, et de la Perse, qui avoit souhaité de me voir. Nous nous  
 entretinsmes fort sur les pays de Levant tant chez lui en Sorbonne, qu'a S<sup>te</sup>.  
 Genevieve, où i'eus l'honneur de l'accompagner, et ou il alla autant pour prendre  
 l'air, que pour voir le R<sup>r</sup> P<sup>r</sup> General. J'appris de lui que l'on disoit, et que les  
 10 Jesuites mesmes, le disoient, ou le croioient, que l'Empereur de la chine avoit fait  
 arrester les Jesuites qui y estoient en mission, sans presents, qu'il lui avoient fait  
 entendre, que le Pape estoit de mesme sentiment touchant le gouvernement de la  
 chine, ce qui ne s'estoit pas trouve veritable cependant par la venue, de son  
 Eminence le Cardinal de Tournon<sup>20</sup>.

4

<sup>8</sup> ou : ajout supralinéaire. <sup>13–14</sup> son Eminence : écrit au-dessus de *Monseigneur*.

<sup>19</sup> « Pierre Couleau, bibliothécaire du collège Mazarin depuis le 12 avril 1695, mourut le 27 novembre 1708, laissant par testament une somme de 1,000 livres à la bibliothèque » (Omont, p. 25). Voir Alfred Franklin, *Les Anciennes Bibliothèques de Paris. Églises, monastères, collèges* (Paris, 1867-1873), vol. III, p. 133 et la liste des bibliothécaires et sous-bibliothécaires donnée par Pierre Gasnault dans *Histoire des bibliothèques françaises. II, Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, sous la dir. Claude Jolly (Paris, 1988), p. 140, où le nom est orthographié Coulau, comme il l'est ici par Galland. | <sup>20</sup> Gatien de Galiczon (1658-1712) avait été consacré évêque *in partibus infidelium* le 28 octobre, mais ne partit pour Agathople (Agathopolis, sur la côte occidentale de la mer Noire, au nord de Constantinople) qu'en juin 1710 (J. Marquis, *DBF*). Le récit que Galland donne de cette affaire compliquée est trop succinct – et confus – pour être compréhensible. L'essentiel de l'histoire est que les missionnaires jésuites avaient autorisé leurs convertis à conserver certains aspects de leurs vieilles croyances et pratiques, en particulier la vénération de leurs ancêtres. Charles-Thomas Maillard, cardinal de Tournon (1668-1710), légat du pape en Chine et porteur d'un décret rédigé en 1704 qui condamnait les pratiques considérées comme impies, ne promulgua celui-ci que le 25 janvier 1707 dans la ville de Nanking où il était arrivé après avoir encouru les foudres de l'empereur à Pékin. Le cardinal ne gagna en retour qu'un emprisonnement à Macao où il fut placé sous le contrôle des Portugais, puis des Chinois. Entre-temps, le pape Clément XI avait à son tour publié le décret le 8 août 1709. Le cardinal ne devait jamais l'apprendre : il mourut le 8 juin 1710. Voir George Soulié de Morant, *L'Épopée des jésuites français en Chine (1534-1928)* (Paris, 1928), p. 118-149. Ces événements ne furent pas sans conséquence en France. Nicolas Malebranche, oratorien anti-jésuite, publia en 1708 *Entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois sur l'existence et la nature de Dieu* (Paris : chez Michel David) qui fut à l'origine d'un véritable scandale. Galland recevra finalement, mais tardivement, des nouvelles de la mort de Tournon (voir *infra*, à la date du 21 septembre 1711).



## *Table des matières*

Avant-propos	1
Remerciements	2
Introduction	7
Histoire d'un journal (Frédéric Bauden)	13
La préhistoire du journal intime (Richard Waller)	23
Esquisse biographique (Frédéric Bauden)	33
Le monde d'un érudit (Richard Waller)	70
Galland et les <i>Mille et une nuits</i> (Aboubakr Chraïbi)	81
Description du manuscrit (Frédéric Bauden)	92
Annexe 1. <i>Notes inédites de Martin Billet de Fanière sur la vie d'Antoine Galland</i> (introduction, édition critique et annotation de Frédéric Bauden)	99
Annexe 2. <i>Épithaphe latine avec traduction française lue lors de la séance du 2 avril 1715 à l'Académie des inscriptions et médailles</i> (édition critique de Frédéric Bauden)	123
Annexe 3. <i>Les provisions de professeur en arabe pour Antoine Galland, le 11 juin 1709</i> (édition critique de Frédéric Bauden)	125
Annexe 4. <i>Harangue</i> (édition critique et traduction d'Étienne Famerie et Baudouin Stasse avec la collaboration de Frédéric Bauden pour l'annotation)	128
Annexe 5. <i>Chronologie et contenu de la 1<sup>re</sup> édition des Mille et une nuits de Galland (12 vol., 1704-1717)</i> (Aboubakr Chraïbi)	164

<i>Annexe 6. Conte de Ganem (fragment autographe de la première rédaction et partie correspondante de la version publiée) (édition critique de Frédéric Bauden)</i>	169
Critères d'édition	178
<i>Journal d'Antoine Galland, 1708-1709 (édition critique de Frédéric Bauden et Richard Waller avec la collaboration de Michele Asolati, Étienne Famerie et Aboubakr Chraïbi pour l'annotation)</i>	
Novembre 1708	183
Décembre 1708	191
Janvier 1709	227
Février 1709	255
Mars 1709	273
Avril 1709	299
Mai 1709	319
Juin 1709	373
Juillet 1709	397
Août 1709	423
Septembre 1709	447
Octobre 1709	467
Novembre 1709	491
Décembre 1709	513
Bibliographie	531
Planches	573